l'appli qui sauve (Croix Rouge française)

Tempête, inondation, catastrophe nucléaire …. il y a une appli pour ça !

Une application Iphone complète (téléchargeable ici), et gratuite, vient en effet d'être lancée par la Croix Rouge française.

Elle permet :

d'obtenir des **informations sur le bilan de l'action menée à Haïti** (en complément au mini site évoqué ici)

de **bien réagir en cas d'urgence** : quels sont les gestes de base à faire et à ne pas faire, les numéros d'urgence à appeler.

de **se former aux gestes qui sauvent** : apprendre en détail et en image à maîtriser les réflexes de premier secours. Une série de quizz permet de tester ses connaissance.

de **se préparer à la catastrophe.**

de soutenir la Croix Rouge.

de trouver où se former : l'application permet de localiser les 5 délégations de la Croix Rouge les plus proches, et de s'inscrire à une formation officielle au secourisme.

Appel à projets de la fondation SNCF (prévenir l'illetrisme)

Ce projet intéresse les associations qui oeuvrent dans les domaines suivants :

- la Petite enfance (de 2 à 6 ans) : les projets auront pour objectif de familiariser les enfants avec la langue écrite et l'acquisition du vocabulaire de façon ludique, en associant activement le milieu familial
- l'Adolescence (10 à 15 ans) : les projets auront pour objectif de consolider les savoirs de base en stimulant les capacités de communication et d'expression personnelle.

Date de lancement: 24 janvier 2011

Date de clôture : 31 mars 2011

Plus de détails ici, sur le site de la Fondation Solidarités SNCF

Le dossier de candidature peut être téléchargé ici

don en confiance au Luxembourg

En 2009, le montant de l'aide humanitaire du Luxembourg, rapportée par habitant, a été de 95 euros.

Ceci place ce pays en tête du palmarès mondial de l'agence Global Humanitarian Assistance (détail disponible ici), devant des pays tels que la Norvège, la Suède, le Danemark, et l'Irlande.

Pour inciter les donateurs luxembourgeois à faire preuve de générosité, l'association « *Don en Confiance* » a été créée tout récemment, sur le modèle du comité de la charte en France.

L'objectif statutaire de cet organisme (détail des statuts ici) est :

> *de de´velopper et promouvoir le « Code de bonne conduite des organismes faisant appel a` la ge´ne´rosite´ du public » et de veiller au respect de celui-ci par ses membres. »*

Les 16 associations membres s'engagent sur un code de bonne conduite (téléchargeable ici) composé de 6 articles :

1. **Les droits des donateurs**

 1.1. à une information complète concernant le don sollicité.
 1.2. à une attestation officielle de leur don dans un délai raisonnable.
 1.3. au respect de l'affectation des fonds.
 1.4. à une réponse rapide et honnête à leurs demandes d'information.
 1.5. à une réponse appropriée et rapide en cas de réclamation.

2. Une gestion désintéressée

2.1. ne pas rémunérer les fonctions d’administrateurs.
2.2. ne pas distribuer directement ou indirectement des bénéfices.
2.3. ne pas attribuer de l’actif aux sympathisants de l’organisme adhérent et leurs ayants droit.
2.4. ne pas accorder aux salariés des organismes adhérents le droit de vote ni le droit d’être élu à l’organe statutaire compétent de l’organisme en question.

3. Une gestion rigoureuse

3.1. mettre en place des procédures et des contrôles permettant d’assurer la pertinence et l’efficacité de leur gestion.
3.2. sélectionner les fournisseurs dans des conditions objectives et transparentes.
3.3. mettre en place un mode de gestion des plaintes et à informer au moins annuellement l’organe de direction du nombre, du type et du règlement des plaintes des donateurs.

4. Des actions de communication irréprochables

4.1. donner au public et à leurs donateurs une information fiable, loyale, précise et objective.
4.2. respecter la dignité des bénéficiaires ; et ne pas exploiter abusivement l’image de la détresse humaine, ni cautionner une forme quelconque de discrimination, ni inciter à la violence.
4.3. mettre à la disposition des donateurs un rapport des activités de l’année écoulée comprenant notamment la somme des fonds recueillis lors des actions de collecte de fonds auprès du public et leur affectation.

5. Des actions de collecte de fonds irréprochables

5.1. ne mettre en oeuvre que des modes de collecte de fonds respectueux des donateurs.

5.2. régler par convention écrite toute collecte organisée par un tiers rémunéré et à en informer le public.
5.3. n'accorder aucun avantage direct ou indirect proportionnel aux fonds collectés aux personnes apportant leur concours aux opérations de collecte de fonds.
5.4. ne se procurer des moyens financiers nécessaires qu'avec droiture et qu'avec des dépenses justifiables.
5.5. ne pas vendre, louer, partager ou échanger leurs listes de donateurs.

6. Transparence financière à l'égard des donateurs

6.1. tenir une comptabilité régulière, à établir leurs comptes annuels comprenant le bilan, le compte de profits et pertes ainsi que l'annexe et à établir, à la fin d'un exercice social, un budget prévisionnel pour l'exercice social subséquent.
6.2. se faire contrôler leurs comptes annuels par un réviseur d'entreprises désigné par l'organe statutaire compétent.
6.3. tenir les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport du réviseur d'entreprises à disposition des donateurs à leur siège.

On pourra télécharger ici la charte de déontologie du Comité de la Charte, dont s'est inspiré Don en Confiance.

La liste complète des associations affiliées peut être consultée ici, sur le site internet de Don en Confiance.

7 minutes par mois sur

Twitter en décembre ? (étude Comscore)

Différents résultats dans cette étude, réalisée par Comscore en décembre 2010 (voir ici le communiqué de presse complet).

- La France compte 46,9 millions d'internautes français âgés de 6 ans et plus, parmi lesquels plus de 80 % visitent les réseaux sociaux.
- Le taux de pénétration des réseaux sociaux en France s'élève dorénavant à 84,7% (*ou 80% ?*).
- Facebook reste le leader en nombre d'utilisateurs, et en temps moyen passé sur le site.
- Le temps moyen passé sur les différents réseaux (*par mois ?*):
 - *4,25 heures sur Facebook;*
 - *9 minutes sur Viadeo;*
 - *7 minutes sur Twitter;*
 - *6 minutes sur Linkedin.*

A noter que ces chiffres ne comprennent pas les trafics issus des ordinateurs publics (cybercafés), ni ceux en provenance des smartphones et mobiles, ce qui peut expliquer certains résultats, en particulier ceux de Twitter. On peut également s'interroger sur la pertinence d'un tel indicateur pour des réseaux sociaux tels que Twitter par exemple.

Comscore sera présent au salon E marketing les 25 et 26 janvier 2011, et pourra donc fournir des explications plus détaillés sur l'ensemble de ces résultats, et la manière dont ils ont été calculés.

une application Iphone pour les pièces jaunes

En complément du site Pièces jaunes, la Fondation Hopitaux de Paris a fait développer une appli Iphone.

Cette application, d'un coût de 0,79€ (sur lesquels 0,50€ seront reversés à la Fondation), permet de collecter des pièces jaunes virtuelles sur l'écran de son Iphone.

Il s'agit d'un mini-jeu d'adresse dont le but est de récolter en moins de 45 secondes le plus de pièces qui tombent afin d'aider les enfants hospitalisés, en évitant les trombones et boutons qui vous retireront de l'argent !

Si vous n'avez pas -encore- d'Iphone, cette application est également jouable (ici) sur le site de la Banque de France, partenaire historique de l'opération

Jeu Tri-Partie – Opération Pièces Jaunes

mini site bilan Haiti (Croix

Rouge française)

Plus riche et interactif qu'un simple mail d'information, le mini site *Séisme en Haiti : regards sur un an d'action*, développée pour la Croix Rouge française par Synerg'heTiC (la junior entreprise de l'école multimédia HETIC) , permet de présenter le bilan de cette association sur le terrain.

Un menu dynamique permet de naviguer entre les différentes rubriques du mini site :

L'accent est mis sur les témoignages terrains et les présentations vidéos, avec un accès direct aux différentes séquences pour permettre un mode « FAQ » et rendre possible une lecture interactive des présentations :